Rubriques possibles pour un livret d’accueil

**1. Présentation de la structure**

* Historique
* Projet associatif (vision, valeurs)
* Orientations stratégiques
* Statuts
* Membres, conseil d’administration et Bureau
* Missions et actions (rapports d’activités)
* Organigramme et trombinoscope (avec fonctions et coordonnées)
* Partenariats et adhésions de la structure

**2. Fonctionnement interne**

* Communication interne (réunions d’équipe…)
* Horaires et temps de travail
* Récupération et congés
* Procédures (validation des factures, des courriers…)
* Articulation des actions bénévoles et salariées (cadres et processus décisionnels, référent bénévole…)
* Règlement intérieur d’établissement
* Démarche de développement durable interne
* Règles de télétravail

**3. Outils pratiques/vie pratique**

* Fonctionnement du réseau informatique (stockage, sauvegarde, mise à jour, imprimantes…) et outils informatiques (agendas et fichiers partagés, powerpoint, doodle…)
* Règles de communication (charte graphique, fiche comment présenter l’association…) et outils de communication (skype, go to meeting, conférence téléphonique, groupe de discussion, actus, newsletter…)
* Matériel et fournitures à disposition
* Déplacement et remboursement de frais
* Plan, utilisation et entretiens des locaux
* Salles de réunions
* Prestataires (traiteurs, hébergement, graphistes, imprimeurs…)
* Emprunt de véhicule

**4. Droits des salarié.e.s et des bénévoles**

* Droits des salarié.e.s
  + Convention collective applicable
  + Modalités et procédures d’arrêt maladie
  + Mutuelle et prévoyance, tickets restaurant et titres de transport
  + Droit à la formation : compte personnel de formation
  + Les délégué.e.s du personnel (consulter les délégué.e.s du personnel, les missions des délégués du personnel, les prochaines élections…)
  + Accords d’établissement (accord 35h…)
* Droits ouverts à l’investissement bénévole
  + Droit au congé de représentation
  + Dispositions pour les salarié.e.s exerçant des activités bénévoles
  + Validation des acquis de l’expérience
  + Remboursement de frais